

UFR <b>LLCE</b> _			
Département _	DLE		

# MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE: ALLA702T

INTITULÉ DE L'UE : Allemand des affaires 1

RESPONSABLE(S) DE L'UE: D. Lux / C. Mazellier / Th. Heger

## **SESSION 1 PRESENTIEL**

## **SESSION 2 PRESENTIEL**

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

### Contrôle continu

		Épreuve		
	Module & Responsable	Nature et Intitulé	Durée	Coeff.
1	Actualité et culture (D. Lux)	Présentation orale en allemand (actu/culture au choix de l'étudiant) suivie d'un entretien	20 mn	1
2	Interprétation de liaison (C. Mazellier)	Traduction à vue français-allemand ET / OU allemand-français Note de participation aux exercices (1/3 de la note)	15 mn	1
3	Communication orale (T. Heger)	Deux présentations orales comptant chacune pour 50% sur un sujet de commerce international ou de communication internationale	20 mn	1

### Contrôle continu ET Contrôle terminal

		Épreuve		Coeff.
	Module & Responsable	Nature et Intitulé	Durée	
1	Actualité et culture (D. Lux)	Présentation orale en allemand (actu/culture au choix de l'étudiant) suivie d'un entretien	20 mn	1
2	Interprétation de liaison (C. Mazellier)	Traduction à vue français-allemand ET / OU allemand-français	15 mn	1
3	Communication orale (T. Heger)	Deux présentations orales comptant chacune pour 50% sur un sujet de commerce international ou de communication internationale	20 mn	1

### Contrôle terminal

	Épreuve			
	Module & Responsable	Nature et Intitulé	Durée	Coeff.
1	Actualité et culture (D. Lux)	Présentation orale en allemand (actu/culture au choix de l'étudiant) suivie d'un entretien	20 mn	
2	Interprétation de liaison (C. Mazellier)	Traduction à vue français-allemand ET / OU allemand-français	15 mn	
3	Communication orale (T. Heger)	Deux présentations orales comptant chacune pour 50% sur un sujet de commerce international ou de communication internationale	20 mn	

## Informations complémentaires

#### Report de note :

Les notes d'examen égales ou supérieures à 10/20 obtenues lors de la session 1 dans les matières qui composent les UE seront reportées à la session 2.

**VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10 | 10 | 2023** 

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16 | 10 | 2023



UFR <b>LLCE</b> _			-
Département _	DLE		

# MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE: ALLA802T INTITULÉ DE L'UE: Allemand des affaires 2

RESPONSABLE(S) DE L'UE: Heger, Stange-Fayos

## **SESSION 1 PRESENTIEL**

## **SESSION 2 PRESENTIEL**

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

### Contrôle continu

	Common Commo			
		Épreuve		
	Module & Responsable	Nature et Intitulé	Durée	Coeff.
	Rédaction (Heger)	2 devoirs à rendre	-	1
	Techniques de communication (Heger)	2 épreuves orales	20min.	1
;	Interprétation de lisaison (C. Stange)	Epreuve orale	30min.	1

## Contrôle continu ET Contrôle terminal

		Épreuve		
	Module & Responsable	Nature et Intitulé	Durée	Coeff.
1	Rédaction (Heger)	2 devoirs à rendre	-	1
2	Techniques de communication (Heger)	2 épreuves orales	20min.	1
3	Interprétation de lisaison (C. Stange)	Épreuve orale	30min.	1

### Contrôle terminal

	Épreuve			
	Module & Responsable	Nature et Intitulé	Durée	Coeff.
1	Rédaction (Heger)	2 devoirs à rendre	-	1
2	Techniques de communication (Heger)	2 épreuves orales	20min.	1
3	Interprétation de lisaison (C. Stange)	Épreuve orale	30min.	1

## Informations complémentaires

#### Report de note :

Les notes d'examen égales ou supérieures à 10/20 obtenues lors de la session 1 dans les matières qui composent les UE seront reportées à la session 2.

**VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE** 10 | 10 | 2023

**VOTE DU CONSEIL D'UFR LE** 16 | 10 | 2023

NB: Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.